

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 24 mars 2025 –

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-CFU2024SPANCBF

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Présents :

Date de convocation :

18 mars 2025

Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D. (à partir de la délibération n° 2025/04), VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., SOLIER H., MM. VIGROUX D. (à partir de la délibération n° 2025/04), GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..

Date d'affichage :

18 mars 2025

Déléguée suppléante : Mme AT C. (à partir de la délibération n° 2025/02).

Nombre de délégués en exercice :

34

Absents ayant donné pouvoir : Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), MM. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.) et IMBERT J. (pouvoir à ROBERT C.).

Absente : Mme GUIBELIN A..

Secrétaire de séance : M. ROUDIER Didier.

DEL 2025/02 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif ».

Le Conseil communautaire,

- Après avoir désigné Madame Myriam VIGROUX comme Présidente de séance pour l'adoption du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif »,
- Après s'être fait présenter le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif » qui se substitue désormais au Compte de Gestion et au Compte Administratif,
- Après en avoir délibéré,

Par 30 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention (Monsieur le Président s'étant retiré au moment du vote) :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Assainissement non collectif », lequel peut se résumer ainsi :

		<u>Section d'investissement</u>	<u>Section d'exploitation</u>	<u>Total</u>
Réalizations de l'exercice 2024	Dépenses	0,00 €	15 065,70 €	15 065,70 €
	Recettes	0,00 €	11 990,00 €	11 990,00 €
Résultat de l'exercice 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	0,00 €	- 3 075,70 €	- 3 075,70 €
Résultat reporté 2023	Déficit (-) ou Excédent (+)	0,00 €	+ 26 951,14 €	+ 26 951,14 €
Résultat de clôture 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	0,00 €	+ 23 875,44 €	+ 23 875,44 €
Restes à réaliser 2024	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	0,00 €	+ 23 875,44 €	+ 23 875,44 €

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 dudit budget définitivement closes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA,

Le Secrétaire de séance,

Didier ROUDIER.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-CFU2024SPANC-BF